



**CONSULTATION POUR UN APPUI TECHNIQUE POUR
LA REALISATION DU SUIVI DES 3 STATIONS RORC
DANS LA COMMUNE DE BELEP – PROVINCE NORD**

Direction du Développement Économique et de l'Environnement
(DDEE) – Service des Milieux et Ressources Aquatiques (SMRA)



I. Contexte

Le Réseau d'Observation des récifs coralliens (RORC), initié en 1997, constitue le principal réseau de suivi de l'état de santé des récifs du territoire.

La province Nord dispose de 30 stations, dont 9 directement suivies par ses services : 3 à Poum, 3 à Bélep et 3 à Hienghène.

Dans le cadre du programme annuel 2025 de suivi écologique, la province Nord recherche un prestataire qualifié pour encadrer et assister les bénévoles de Bélep dans la réalisation du suivi des 3 stations locales (Manionar, Mia et Djan), selon le protocole RORC.

II. Objectifs de la mission

1. Réaliser le suivi écologique des trois stations du réseau RORC à Bélep selon la méthode normalisée ;
2. Encadrer et assurer la sécurité des plongeurs bénévoles locaux ;
3. Analyser et interpréter les données collectées afin de fournir un diagnostic actualisé de l'état de santé des récifs de Bélep ;
4. Renforcer les capacités locales à travers une formation pratique et un accompagnement méthodologique des bénévoles.

Cette opération s'inscrit dans les missions du service en matière de gestion de l'environnement marin.

III. Les stations de suivi RORC sur le territoire

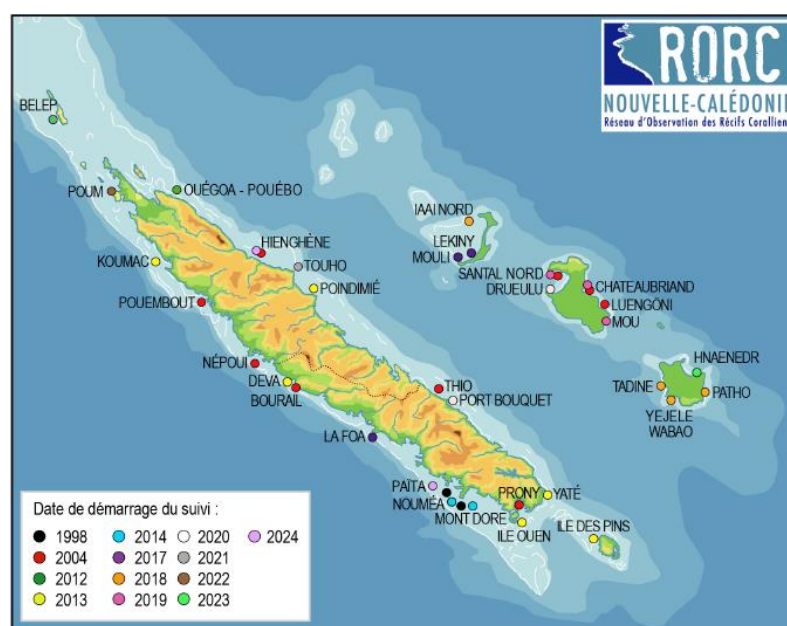


Figure 1-1 : Cartographie des stations RORC sur le territoire

IV. Géolocalisation et caractéristiques des stations

Les stations concernées sont installées à Bélep et suivent un gradient côte-large :

- Station 1 : récif côtier ;
- Station 2 : récif intermédiaire ;
- Station 3 : un récif barrière.

Les coordonnées précises sont disponibles sur Géorep.nc.

V. Description du service attendu

1 - Lot 1 - Suivi et collecte de données

Le prestataire devra :

- Encadrer un maximum de 8 plongeurs bénévoles déjà formés au protocole RORC ;
- Dispenser une formation de rappel sur :
 - Les principes du protocole RORC ;
 - La sécurité en apnée ;
 - La reconnaissance des espèces et des habitats.
- Réaliser les suivis selon la méthodologie officielle du RORC, incluant :
 - Transects visuels pour les poissons récifaux (identification et abondance)
 - Transects benthiques pour les invertébrés et coraux ;
 - Caractérisation des habitats (substrat vivant/inertes, complexité) ;
 - Évaluation des perturbations (coraux cassés/nécrosés, engins de pêche, déchets).
- Veiller à respecter des conditions techniques :
 - Suivis réalisés en apnée (sans scaphandre) ;
 - 3 stations à visiter en condition météorologiques favorables ;
 - Sécurité assurée par le prestataire (matériel, encadrement, protocole d'urgence).
- Être en mesure de récupérer le matériel fourni par la Province Nord :
 - Fiches d'identification (poissons, habitats, invertébrés) ;
 - Fiches de relevés et plaquettes immergeables ;
 - Crayons, boussoles, Kits PMT (palmes, masque, tuba).

Il devra également faire un point sur la nécessité d'être rigoureux sur le suivi et de l'impact de la qualité des données collectées sur l'analyse des résultats.

2 - Lot 2 - Analyse et synthèse des données

Le prestataire analysera l'ensemble des données collectées pour produire une évaluation écologique détaillée par station.

Les paramètres attendus sont :

- Le niveau de perturbation ;
- La diversité récifale ;
- La densité de corail vivant ;
- La diversité de poissons ;
- La densité moyenne de poissons ;
- La diversité d'invertébrés ;
- La densité d'invertébrés ;
- Ainsi que l'état de santé générale du récif.

Chaque paramètre analysé sera calculé par station.

Des analyses complémentaires sont attendues :

- Comparaison avec le dernier suivi réalisé à Bélep (les résultats seront fournis par la Province Nord) ;
- Interprétation écologique des tendances observées (évolutions, pressions locales, résilience) ;
- Recommandation pour la gestion et le suivi futur.

VI. Livrables attendus

Livrables	Format souhaité
LOT 1 :	
• Compte rendu de la mission (Rappel des objectifs du projet, les participants, la planification, ...)	Format numérique – fichier Word
• Présentation de la méthode de suivi	Format numérique – Power Point
• Des photos de la formation et du suivi	Format numérique - JPEG
• Une évaluation du niveau d'autonomie des bénévoles pour le suivi des récifs	Format numérique – fichier Word
LOT 2	
• Des fiches par station rappelant : - L'état de la station au moment du suivi ; - Une comparaison des résultats avec les résultats du dernier suivi effectué sur la zone ; - Un état du récif ; - Une évolution de la santé du récif	Format numérique – CANVA
• Un rapport pour le site de Bélep - Présentation des résultats globaux du suivi : tous les paramètres calculés ; - Faire un état de la zone au regard des changements globaux	Format numérique – fichier Word

Pour les livrables, les formats modifiables sont à privilégier pour faciliter les relectures. Les documents finaux seront sous format PDF après validation des modifications par la province et le prestataire.

VII. Profil du prestataire

Le prestataire devra :

- Être titulaire d'un diplôme d'état lui permettant de former et d'encadrer un groupe de personnes en plongée sous-marine ;
- Justifier d'une expérience confirmée en :
 - Encadrement de bénévoles localement et d'apporter l'encadrement nécessaire pour un maximum de 8 personnes ;
 - Suivi écologique marin (milieu corallien) ;
- Disposer d'un bateau adapté au transport de personnes et du travail en mer ;
- Être autonome en logistique maritime et matérielle ;
- Disposer d'une assurance couvrant les activités subaquatiques.

VIII. Conditions d'intervention

A. Conditions météorologiques et océaniques

Les opérations devront se faire en tenant compte d'une météo favorable (bonne visibilité, faible houle, ...). Le prestataire veillera à prendre en compte ce facteur dans sa planification des travaux. Aucun surcoût ne sera pris en charge en cas de report dû à des conditions météorologiques défavorables.

B. Accessibilité aux sites

Le prestataire devra être autonome en moyens de navigations (bateau adapté, équipé pour du transport de personne). Les stations sont accessibles exclusivement par voie maritime. Aucun appui logistique maritime ne sera fourni par la province Nord.

C. Obligations environnementales

Le prestataire s'engage à minimiser les perturbations sur les habitats marins, mettre en place des procédures pour gérer les déchets générés par les suivis afin d'éviter la pollution des eaux et de préserver la qualité de l'environnement marin.

D. Sécurité des opérations

Le prestataire est pleinement responsable de la sécurité de ses équipes et de la conformité de ses procédures (plongée, navigation, ...). Les interventions devront être documentées (photos, rapports succincts) pour permettre une vérification par le service.

IX. Éléments administratifs à fournir

Sont attendus du prestataire :

- Un devis détaillé toutes taxes comprises (TTC) ;
- Le planning d'intervention respectant impérativement la date limite fixée, c'est à dire le **30 novembre 2025** pour réaliser la mission de terrain ;
- Les coordonnées complètes du prestataire ;

- Les justificatifs attestant de la capacité de l'entreprise à mener en toute sécurité des opérations subaquatiques : diplôme et assurance ;
- Les disponibilités prévues pour la réalisation de la mission ;
- Une attestation certifiant que l'entreprise est à jour de ses obligations fiscales et sociales à la date de dépôt de l'offre ;
- Références de missions similaires (encadrement, suivi des récifs corallien).

Le planning prévisionnel attendu est décrit ci-dessous :

2025						2026			
24 au 30 Nov. 2025	1 au 7 déc.2025	8 au 14 déc.2025	15 au 21 déc.2025	22 au 28 déc.2025	29 déc. 25 au 4 janv. 2026	5 janv. au 11 janv.2026	12 janv. au 18 janv. 2026	19 janv. au 25 jan. 2026	26 janv. au 2 fév. 2026
Opération terrain	Rendu des livrables du lot 1 + relecture et validation des livrables		Préparation des livrables du lot 2			Rendu des livrables du lot. 2		Relecture des livrables du lot. 2	Validation des livrables du lot 2 et fin de la prestation

X. Engagement des parties

Le prestataire s'engage à :

- Encadrer le groupe de plongeurs ;
- Souscrire à une assurance prenant en charge les participants pour toute activité sous-marine ;
- Et fournir les livrables dans les temps.

La province Nord s'engage à :

- Faciliter les échanges avec les bénévoles qui réaliseront le suivi ;
- Suivre la prestation ;
- Et valider les livrables.

XI. Critères d'évaluation des offres :

L'offre retenue sera évaluée suivant plusieurs critères :

- Prix ;
- Qualité technique et méthodologique de la proposition ;
- Compétences et expériences dans des opérations similaires à celle recherchée ;
- Capacité d'encadrement et d'implication avec les communautés locales.



XII. Contact

Pour toute information et précision relative à cette consultation, contacter :

Sophie KATRAWI

Chargée de Projets en Environnement Marin

✉ : s.katrawi@province-nord.nc

☎ : +687 98.19.72 / 47.72.39 – Poste : 7631